

12 mai 2021

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Elections : appel aux bénévoles

L'augmentation, nécessaire, du nombre de centres de vote (passant de 2 à 5) a pour conséquence un besoin accru de bénévoles pour le déroulement des futures élections que la Ville devra organiser. Une centaine de personnes devra se mobiliser, en plus des agents municipaux et des élus.

Pour quelles missions ? Accueil des électeurs, vérification de détention des cartes d'électeur et carte nationale d'identité (pièces obligatoires pour voter), listes d'émargement et dépouillement en fin de journée. Votre mobilisation durant une journée d'élection varie entre 2h30 et 2h45, en dehors du dépouillement.

Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour agir en tant que citoyen ? Aucune connaissance particulière n'est requise, vous pouvez contacter le service «Élections» de la ville pour vous faire connaître dès à présent pour les élections qui auront lieu le 20 et 27 juin prochain.

Contact : Nathalie Pautonnier - 02 99 23 19 23 ou etacivil@saint-gregoire.fr

Comment s'inscrire sur les listes ?

Si vous avez changé d'adresse dans Saint-Grégoire ou sur une autre commune, vous devez signaler ce changement au service élections afin d'éviter une radiation d'office des listes électorales mais également pour recevoir votre carte d'électeur et les documents de propagande des candidats. Vous avez la possibilité de vous inscrire jusqu'au 14 mai 2021.

Festival Robinson

Cette année, le festival Robinson se présentera sur 3 week-ends pour découvrir l'art de rue sous différentes formes artistiques. Les compagnies sont ravies de retrouver un public. Elles devaient être là en 2020 et il nous tenait à cœur de pouvoir leur proposer une scène en 2021.

Samedi 12 et dimanche 13 juin – samedi 19 et dimanche 20 juin – samedi 26 et dimanche 27 juin

Autant de spectacles mais plus de bénévoles

Pour faire fonctionner cette édition unique, nous faisons donc de nouveau appel à vous. Les postes de bénévolat se concentreront essentiellement cette année sur les missions d'accueil public, de placement et de prévention sanitaire, même si nous aurons toujours besoin de quelques personnes pour la photographie, le montage technique et l'accueil des artistes. La restauration et la buvette ne sont pas autorisées cette année.

Si vous vous sentez prêts à retenter l'expérience, que vous soyez disponibles sur un après-midi ou sur trois week-ends, n'hésitez pas à envoyer un mail à culture@saint-gregoire.fr pour nous donner vos coordonnées.

Centre de vaccination

La vaccination est désormais ouverte aux personnes majeures au centre de vaccination EMC2 (Avenue Alphasis), conformément aux dernières mesures gouvernementales.

Les rendez-vous sont à prendre sur Doctolib ou au 0 805 690 821. L'accueil de la mairie n'est pas autorisé à prendre les rendez-vous pour le centre de vaccination.

Journée éco-citoyenne

Afin de respecter le protocole sanitaire, la journée éco-citoyenne prévue le samedi 5 juin, annoncée dans le magazine de Mai Juin, est annulée. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Ouverture des terrasses et commerces

A partir du mercredi 19 mai, les terrasses des bars et restaurants ainsi que les commerces dits «non essentiels» pourront de nouveau vous accueillir dans le respect des gestes barrières. Nous vous invitons à consulter le site de la ville pour retrouver toutes leurs informations.



Séjours été 2021

Le programme des séjours été 2021 est en ligne sur le site de la ville : www.saint-gregoire.fr

Les demandes d'inscriptions se font par mail à n.billon@saint-gregoire.fr. Indiquer votre nom, prénom, mail, téléphone, adresse postale, date de naissance de votre enfant et nom du séjour souhaité.